QUELQUES DÉMARCHES POUR FEMMES ENCEINTES ET JEUNES PARENTS TRAVAILLANT COMME INDÉPENDANT.E.S DANS LE SPECTACLE VIVANT

ASPRO
ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Document mis à jour le 25.01.2023

AVANT LA NAISSANCE	Délais	Remarques / Objectifs	Liens et contacts	
Si besoin, commencer très tôt à chercher une place en crèche, surtout autour de la Ville de Luxembourg			https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille/parents/garde-enfants/garde-structure-accueil.html	https://guichet.public.lu/dam-assets/catalogue-pdf/garde-enfants/Liste-structures-d-accueil-agrees.pdf
Envoyer le certificat de congé de maternité à la CNS	1 mois avant la date de naissance inscrit sur le certificat	Le certificat de congé de maternité est établi par le/la gynécologue. L'indémnité pécuniaire de maternité est calculée comme l'indémnité de maladie.	https://cns.public.lu/fr/assure/vie-privee/enfant-maternite/attendre-un-enfant.html	
Demander l'indémnité de congé parental	Minimum 2 mois avant le début du congé de maternité	Pour le congé parental, on devient salarié.e de la CAE / Un parent doit obligatoirement prendre le congé parental directement après le congé de maternité, n'importe la formule choisie. Une des formules consiste à choisir 4 phases de congé de chaque fois 1 mois endéans une période de 20 mois. Ces 4 mois doivent être fixés au préalable, MAIS peuvent être changées à chaque fois le mois avant.	https://cae.public.lu/fr/conge-parental.html	https://cae.public.lu/fr/conge-parental/premier-conge-parental/demarches/demande-pour-les-independants-et-professions-liberales.html
Prendre un rendez-vous chez le dentiste	avant le 5e mois de grossesse accompli	Démarche nécessaire pour pouvoir bénéficier de l'allocation prénatale	https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille/parents/allocation-naissance/allocation-naissance.html	https://cae.public.lu/fr/allocations/primes-de-naissance/avant-la-naissance--conditions.html
Pour les intermittent.e.s et artistes professionnel.le.s indépendant.e.s : envoyer l'accord pour le congé de maternité (CNS) au Ministère de la Culture	dès réception	Pour pouvoir suspendre la période d'activité / En cas de question, ne pas hésiter à contacter Tammy Tangeten du Ministère de la Culture	TANGETEN Tammy : tammy.tangeten@mc.etat.lu ; 00352 247-88612	
Pour les intermittent.e.s et artistes professionnel.le.s indépendant.e.s : envoyer le certificat de congé parental (CAE) au Ministère de la Culture	dès réception	Pour pouvoir suspendre la période d'activité / En cas de question, ne pas hésiter à contacter Tammy Tangeten du Ministère de la Culture	TANGETEN Tammy : tammy.tangeten@mc.etat.lu ; 00352 247-88612	
APRES LA NAISSANCE	**Délais**	**Remarques / Objectifs**	**Liens et contacts**	
Acte de naissance à envoyer à la CAE	directement après la naissance	Fixer la date de début du congé parental	https://cae.public.lu/fr/demarches/envoi-pieces.html	Caisse pour l'Avenir des Enfants Adresse postale BP 394 L-2013 Luxembourg
Acte de naissance à envoyer à la CNS	directement après la naissance	Fixer la fin du congé de maternité / inscrire l'enfant à la CNS (matricule, carte de sécurité sociale)	https://cns.public.lu/fr/assure/vie-privee/enfant-maternite/attendre-un-enfant.html	https://guichet.public.lu/fr/citoyens/famille/parents/obligation-naissance/declarer-naissance.html
Le cas échéant: acte de naissance à envoyer à l'assurance complémentaire		CMCM ou autres	https://www.cmcm.lu/fr/faqs	
Déclaration de sortie pour travailleurs indépendants	avant le début du congé parental	CCSS	https://ccss.public.lu/fr/formulaires/formulaires-containers/independant-sortie.html	
Déclaration d'entrée pour travailleurs indépendants	à l'issue du congé parental	CCSS	https://ccss.public.lu/fr/formulaires/formulaires-containers/independant-entree.html	
Demande de l'allocation familiale	directement après la naissance	Formulaire sur le site de la CAE	https://cae.public.lu/fr/allocations/allocation-pour-lavenir-des-enfants.html	
Demande de l'allocation prénatale (prime de naissance 1)	directement après la naissance	condition: 6 examens obligatoires pendant la grossesse; formulaire sur le site de la CAE	https://cae.public.lu/fr/allocations/primes-de-naissance/avant-la-naissance--conditions.html	
Demande de l'allocation de naissance (prime de naissance 2)	après l'examen postnatal par le/la gynécologue	Formulaire sur le site de la CAE	https://cae.public.lu/fr/allocations/primes-de-naissance/a-la-naissance--conditions.html	
Demande de l'allocation postnatale (prime de naissance 3)	à l'âge de 2 ans de l'enfant	Formulaire sur le site de la CAE	https://cae.public.lu/fr/allocations/primes-de-naissance/apres-la-naissance--conditions.html	
BON A SAVOIR		**Remarques / Objectifs**	**Liens et contacts**	
Congé de paternité (10 jours) ("Pappecongé")		Les travailleurs indépendants n'ont pas droit à ce congé. Il est accordé uniquement au père salarié ou apprenti.	https://guichet.public.lu/fr/entreprises/ressources-humaines/conges/situation-perso/conge-paternite.html	

Beaucoup de points sont également applicables en cas d'adoption d'un enfant, même si certaines conditions peuvent être différentes.

Pour les naissances multiples, certains délais, durées etc. peuvent changer.

Abréviations

Centre commun de la sécurité sociale	CCSS	https://ccss.public.lu/fr.html
Caisse nationale de Santé ("Gesondheetskeess")	CNS	https://cns.public.lu/fr.html
Caisse pour l'avenir des enfants ("Zukunftskeess")	CAE	https://cae.public.lu/fr.html

Adresses et documents utiles

Caisse Nationale des Prestations Familiales	https://cae.public.lu/fr.html
Association luxembourgeoise des sages-femmes	https://www.sages-femmes.lu
Inititativ Liewensufank	https://www.liewensufank.lu/fr/
Brochure "Informations sur la législation autour de la naissance"	https://www.liewensufank.lu/wp-content/uploads/2017/05/2018_11_informations-sur-la-legislation-autour-de-la-naissance.pdf

Liste élaborée par le groupe de travail d'ASPRO "Maternité et parentalité"